

Conditions Tarifaires

2018-2019

Scolarité Ecole :

Pour 1 enfant hors subventions

Frais de scolarité annuels par enfant (tout inclus)	305.15 €
Frais de cantine gérés par la Mairie de Megève	

Pour 1 enfant avec subventions

Frais de scolarité annuels par enfant (tout inclus)	235.15 €
Frais de cantine annuels gérés par la Mairie de Megève	

Cotisation APEL (facultative)	18 €
-------------------------------	------

Scolarité Collège :

Pour 1 enfant

Frais de scolarité annuel par enfant (tout inclus)	507 €
Frais de cantine gérés par la Mairie de Megève	

Cotisation APEL (facultative)	18 €
-------------------------------	------

Une remise pour les fratries est appliquée dès 2 enfants scolarisés.

Les frais de scolarité peuvent être payés par prélèvement en une fois, au trimestre ou au mois.